

# AVANT-PROPOS

**M**ontpellier Méditerranée Métropole connaît une dynamique démographique importante qui ne se dément pas. Cette dynamique est une force et une chance. Le développement urbain qui l'accompagne exige des politiques publiques éclairées, aptes à anticiper l'évolution rapide des besoins du territoire et de ses habitants en matière de logement, d'emploi, de transport, de réalisation d'équipements structurels ou de services publics, capables aussi d'entretenir et de susciter ce dynamisme.

Montpellier Méditerranée Métropole se doit d'anticiper cette croissance en veillant à maîtriser le développement et à organiser un aménagement du territoire équilibré. La politique de l'habitat développée par Montpellier Méditerranée Métropole a pour objectif la construction de 5 000 logements par an, localisés au plus près des axes de transport public, selon des formes urbaines compactes, économes en foncier et en énergie. Un aménagement qui, dans le même temps, veut mettre en valeur le capital écologique et agronomique du territoire, et préserver le capital foncier, matière première du développement pour les générations futures.

L'actualisation du recensement de la population marque une étape pour observer et comprendre les évolutions sociodémographiques à l'œuvre sur le territoire. Dans le contexte de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) adopté en 2006 et de l'élaboration des différents documents de programmation, Montpellier Méditerranée Métropole et l'Insee ont souhaité engager un partenariat afin d'approfondir l'analyse de ces résultats. C'est l'objet de la présente publication.

Ce dossier a vocation à éclairer la connaissance du territoire au travers de trois axes que sont l'attractivité, la démographie et l'économie. Il s'appuie sur la comparaison des indicateurs socio-économiques de Montpellier Méditerranée Métropole avec ceux d'un ensemble de métropoles comparables que sont Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Nantes Métropole et EuroMétropole de Strasbourg.

Cet exercice d'observation et d'analyse territoriale n'est pas une fin en soi. Il ne vaut que pour ce qu'il sert l'action publique dans ses dimensions prospective et réactive. Car il s'agit bien ici d'observer pour comprendre, de comprendre pour planifier et de planifier pour agir.

Le Président  
de Montpellier Méditerranée Métropole



**M. Philippe SAUREL**

Le Directeur Régional de l'Institut national  
de la statistique et des études économiques  
(Insee)



**M. Jean-Philippe GROUTHIER**